|  |  |
| --- | --- |
|  | Prise en compte des principes de développement durable |

|  |
| --- |
| **GUIDE PRATIQUE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE****DÉDIÉ AUX ENTREPRISES TOURISTIQUES DU QUÉBEC** |

En mars 2009, le ministère du Tourisme a adopté son Plan d’action de développement durable 2009-2013. Ce Plan s’inscrit dans le cadre de la Loi sur le développement durable et de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 qui en découle. En adoptant ce Plan d’action, le Ministère s’est engagé à accompagner le plus grand nombre d’acteurs de l’industrie touristique à prendre en compte les principes de développement durable.

Les entreprises ayant pris le virage du développement durable confirment que l’impact est significatif au sein de leur entreprise. Des études démontrent que ces entreprises sont plus anticipatives et stratégiques, s’adaptent plus facilement aux changements, sont mieux gérées en général et, par conséquent, ont de fortes chances de mieux performer financièrement. Les entreprises qui intègrent le développement durable à leur planification stratégique sont de plus en plus nombreuses et les 8 raisons suivantes sont évoquées :

|  |
| --- |
| **8 raisons d’adopter un développement durable** |
| a) Accès au financement et obtention de capital | e) Maximisation de la productivité |
| b) Réduction des coûts d’opération et d’exploitation des ressources | f) Innovation et apprentissage |
| c) Consolidation et développement de marché | g) Fidélisation de la clientèle |
| d) Attraction et rétention de la main-d’œuvre | h) Amélioration de la gestion des risques, en général |

Le ministère du Tourisme a identifié des gestes qui peuvent être posés par les entreprises touristiques et ayant un impact positif sur l’environnement, la société et l’économie. Cette liste n’est pas exhaustive, l’objectif étant d’amorcer une première réflexion et une sensibilisation des entreprises aux principes de développement durable.

**La formule proposée est une auto-évaluation simple et efficace. D’abord, il s’agit de cocher les gestes déjà posés au sein de votre organisation et ensuite, d’identifier les actions que vous pourriez adopter au cours des prochaines années. Les gestes proposés sont regroupés sous onze thèmes spécifiques et chaque entreprise est libre de se référer aux sections qui l’interpellent.**

Prendre en compte les principes de développement durable est un processus évolutif. Cette première version du guide est publiée dans une perspective d’apprentissage et de sensibilisation. Elle sera bonifiée sur la base des expériences et des actions qui seront réalisées au cours des prochains mois par les entreprises et les organismes qui l’utiliseront.

Le ministère du Tourisme a tenu compte de la définition du développement durable que l’on retrouve à l’article 2 de la Loi sur le développement durable du Québec, ainsi que des 16 principes de développement durable inscrits dans cette Loi.

|  |
| --- |
| **LES 16 PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** |
| a) Santé et qualité de vie | i) Prévention |
| b) Équité et solidarité sociales | j) Précaution |
| c) Protection de l’environnement | k) Protection du patrimoine culturel |
| d) Efficacité économique | l) Préservation de la biodiversité |
| e) Participation et engagement | m) Respect de la capacité de support des écosystèmes |
| f) Accès au savoir | n) Production et consommation responsable |
| g) Subsidiarité | o) Pollueur payeur |
| h) Partenariat et coopération intergouvernementale | p) Internalisation des coûts |

*Loi sur le développement durable, chapitre II, article 6*

Pour plus d’information sur les 16 principes de développement durable ou pour amorcer une démarche concrète de prise en compte des principes de développement durable, nous vous invitons à consulter les liens suggérés à la dernière page du présent document.

 **Étape 1 :** Cochez les gestes posés présentement au sein de votre entreprise.

 **Étape 2 :** Identifiez les actions que vous vous engagez à adopter au cours des prochaines années.

 **Étape 3 :** Indiquez les actions qui ne sont pas applicables au sein de votre entreprise.

|  |  |
| --- | --- |
| Bleu bouton fastforward icone 48x48  | Lorsque disponible, double-cliquez sur cet icône pour accéder à un site Web offrant une information complémentaire sur le sujet.  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Faire une analyse énergétique de l’édifice (entreprise de services écoénergétiques, en collaboration avec Hydro-Québec), fixer un objectif de réduction de consommation d’énergie par rapport à l’année de référence (exemple 2 %) et mettre en œuvre un programme d’efficacité énergétique dans le but d’atteindre l’objectif Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
|  **Éclairage et climatisation** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Acquérir l’équipement d’éclairage qui permet d’améliorer l’efficacité énergétique (ampoules à faible consommation d’énergie : DEL ou fluocompactes)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser un détecteur de mouvements pour contrôler l’éclairage dans l’édifice (salles de bain, salles de réunion, bureaux, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter un mécanisme pour contrôler l’éclairage, la ventilation et la température selon l’occupation des lieux (fermer les systèmes de ventilation en période d’inoccupation, réduire l’éclairage des édifices et abaisser la température le soir)  |
|  **Achat de nouveaux équipements** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Lorsque viendra le moment, remplacer un véhicule de l’entreprise par un modèle hybride ou à faible consommation d’essence  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Acheter des appareils électriques et électroniques reconnus pour leur efficacité énergétique (par exemple, les appareils homologués « Energy Star ») Bleu bouton fastforward icone 48x48   |
|  **Optimisation des ressources** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Demander aux employés de fermer l’écran, l’ordinateur et les lumières avant de quitter leur bureau |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Sensibiliser les employés aux mesures de réduction de la consommation d’énergie |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Optimiser les options d’alimentation des ordinateurs par la mise en veille automatique des postes  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Améliorer la performance énergétique du bâtiment (installation d’accumulateurs thermiques, installations fonctionnant à l’énergie solaire dans un chapiteau, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Optimiser les outils technologiques pour réduire les déplacements professionnels (vidéoconférence, téléconférence, télétravail)  |
| Autres actions réalisées par l’entreprise :  |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Accès au savoir, production et consommation responsables, efficacité économique et protection de l’environnement |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Informer les employés et les sensibiliser à l’importance des 3RVE (réduire, réemployer, recycler, valoriser, éliminer) Bleu bouton fastforward icone 48x48  Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Gérer les matières résiduelles découlant des activités de l’entreprise Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Participer au programme de reconnaissance ICI on recycle de RECYC-QUÉBEC Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
|  **Réduire** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Analyser les achats réalisés par l’entreprise vs les besoins réels, afin de réduire la consommation de biens matériels |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Sensibiliser les employés aux efforts individuels à poser pour réduire la consommation de produits non durables, notamment l’utilisation de tasses et de verres personnels |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Éliminer complètement l’utilisation des verres en polystyrène  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser des piles rechargeables  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Pour le coin café, remplacer les bâtonnets en plastique par des cuillères réutilisables ou encore des pâtes alimentaires et les petits formats de sucre et de lait par des plus grands contenants recyclables |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Éliminer la distribution ou la vente des bouteilles d’eau. Installer des fontaines d’eau sur le site et utiliser des pichets d’eau pour les réunions.  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Éliminer les bouteilles d’eau de 18 litres en connectant les fontaines d’eau au système de distribution d’eau potable de la Ville ou de la Municipalité ou en installant un filtre à eau sur le robinet |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Ériger la liste des matières et équipements dangereux et évaluer la possibilité de remplacer des matières énumérées dans la liste  |
|  **Réemployer** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre à la disposition des employés de la vaisselle réutilisable dans les cuisines  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre à la disposition des employés et des clients des tasses, des verres et des carafes lors de la tenue de réunions  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | S’il s’avère impossible d’utiliser de la vaisselle lavable, opter pour des assiettes, des verres et des ustensiles biodégradables et compostables |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Donner une deuxième vie à l’équipement informatique en offrant les appareils à un organisme (ex. OPEQ : Ordinateurs pour les écoles du Québec)  |
|  **Recycler** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des contenants pour la récupération des matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique) **à l’intérieur** du bâtiment  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des contenants pour la récupération des matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique) **à l’extérieur** du bâtiment  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des contenants pour collecter les matières organiques (résidus alimentaires, feuilles, résidus de jardinage, etc.) et valoriser ces matières (en pratiquant le compostage domestique ou en participant à la collecte municipale des matières organiques (si disponible))  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Acheminer à un écocentre l’ensemble des rebuts de construction, de rénovation et de démolition (CRD) comme le bois, la brique, le métal, le plâtre, etc.  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) comme la peinture, l’huile, les piles, les produits nettoyants, les solvants, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Récupérer ou composter le papier essuie-mains des salles de bain  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser la récupération de produits comme les cartouches d’encre, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les ordinateurs, les appareils électroniques et les ampoules au mercure. (Exiger, si possible, dans les contrats d’approvisionnement en biens et services, la récupération par les fournisseurs) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Récupérer les contenants consignés et verser les fonds amassés à un comité social de l’entreprise |
|  **Valoriser** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Pratiquer l’herbicyclage (laisser les rognures de gazon sur la pelouse)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Donner une deuxième vie aux bannières promotionnelles en les utilisant comme matière première pour la confection de nouveaux outils de promotion  |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Accès au savoir, production et consommation responsables, protection de l’environnement, pollueur-payeur |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L’EAU**  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer un compteur d’eau pour connaître la consommation d’eau de l’entreprise et fixer un objectif de réduction |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Dans les cuisines et les salles de bain, apposer un aide-mémoire pour sensibiliser les utilisateurs à la consommation d’eau  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Introduire des mesures visant la réduction de la consommation d’eau ou son usage efficient dans les devis de construction ou de rénovation de bâtiments |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser des robinets et des chasses d’eau à infrarouge ou à minuterie (diminue aussi les risques de contamination croisée)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Remplacer graduellement les robinets, les chasses d’eau et les toilettes par des mécanismes à faible débit  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des sondes sur le terrain pour détecter le degré d’humidité des sols pour ajuster l’arrosage en conséquence  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des équipements pour récupérer les eaux de pluie et les utiliser pour l’arrosage |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Accès au savoir, production et consommation responsables, protection de l’environnement, santé et qualité de vie |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **DIMINUTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Établir un programme d’inventaire, de réduction et de compensation des GES (identifier les sources d’émissions reliées aux activités de l’entreprise), quantifier les émissions qui n’ont pu être éliminées, comptabiliser les coûts, compenser par une contribution à un fonds destiné à la protection de l’environnement, à la réduction des émissions de GES et à un événement ou tout autre action en lien avec le DD Bleu bouton fastforward icone 48x48  Bleu bouton fastforward icone 48x48  Bleu bouton fastforward icone 48x48  Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Encourager l’utilisation du transport en commun, du covoiturage et du transport actif comme la marche et le vélo auprès des employés **pour se rendre au travail** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Encourager l’utilisation du transport en commun, du covoiturage et du transport actif comme la marche et le vélo auprès des employés **dans le cadre de leurs fonctions** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser les achats locaux, de façon à réduire le transport des matières (réduction des GES)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Afficher une directive dans l’aire de stationnement afin que les véhicules en attente ne soient pas inutilement en état de marche au ralenti Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter des mesures pour réduire la consommation de carburant des véhicules de l’entreprise (véhicule hybride ou à faible consommation de carburant) Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| Autre action réalisée par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Production et consommation responsables, santé et qualité de vie, efficacité économique, pollueur payeur |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **CONSOMMATION RESPONSABLE** |
|  **Élaboration de politique** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Élaborer un guide vert servant de référence pour les membres du personnel cherchant des trucs pour diminuer leur consommation  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Élaborer et mettre en place une politique d’approvisionnement écoresponsable incluant l’achat de produits locaux et biologiques. Y inclure des critères d’achats concernant les produits d’entretien écologiques |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Intégrer, dans les appels d’offres et les contrats avec les fournisseurs et les sous-traitants, des exigences liées au développement durable Bleu bouton fastforward icone 48x48  Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Modifier progressivement les contrats des fournisseurs officiels et les sous-traitants en y ajoutant des critères répondant aux objectifs de développement durable que s’est fixés l’entreprise. Définir des objectifs réalistes préalablement, afin de leur permettre de s’adapter aux nouvelles exigences de l’entreprise  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Se donner un objectif quantifiable (%) d’achat local et considérer les entreprises d’économie sociale. Lorsqu’un produit n’est pas disponible au Québec, favoriser le commerce équitable  |
|  **Achats de biens et services** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Faire appel aux services et produits des artisans locaux ou d’une coopérative de travail  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Vendre des sacs réutilisables à la boutique  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Vendre des produits biologiques ou fabriqués localement, régionalement, au Québec ou au Canada  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Lors d’achat de cadeaux officiels, d’articles promotionnels ou de produits dérivés à l’emblème de l’entreprise, prioriser les fournisseurs québécois, l’achat de produits locaux et régionaux, ainsi que les articles conçus à partir de matières recyclées  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser des fournitures de bureau et matériaux à contenu recyclé et recyclable (ex : enveloppes brunes et matelassées qui contiennent 60 % de papier recyclé; chemises à classement à 10 % de papier recyclé, dossiers suspendus à 25 % ou 100 % de contenu recyclé; boîtes faites de fibres recyclées et recyclables; papier de toilette et serviettes en papier à contenu recyclé dans les salles de bain) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Sensibiliser les employés à l’agriculture biologique et à l’agriculture soutenue par la communauté  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Assurer la redistribution des excédents alimentaires à des organismes d’entraide lors de réunions ou d’événements  |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Production et consommation responsables, équité et solidarité sociales, efficacité économique |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **CONSOMMATION RESPONSABLE DU PAPIER** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Prendre les moyens pour mesurer la consommation de papier de l’entreprise, se donner un objectif de réduction et évaluer le progrès |
|  **Utiliser les nouvelles technologies pour réduire la consommation du papier** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Accroître la diffusion de documents en format PDF |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Transmettre les documents au conseil d’administration uniquement par voie électronique |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Organiser les réunions sans papier (équiper la salle de conférence en conséquence, projecteur, tableau, écran, prises pour ordinateurs et accès Internet sans fil)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Rendre accessibles, sur un site Internet, les documents déposés en réunion |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Encourager l’utilisation d’ordinateurs portables en réunion  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser le portail de l’entreprise pour donner accès à différentes publications et indiquer sur ces publications un message invitant le lecteur à consulter le document directement à l’écran (ex. rapport annuel, étude, politique, formulaire, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Créer les banques d’archives en version PDF plutôt que papier |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer et utiliser des appareils multifonctions pour la numérisation de documents  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | S’abonner à des quotidiens et/ou des revues disponibles en format électronique |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser un système de dépôt direct pour verser le salaire et les frais de déplacement des employés |
|  **Réduire à la source la consommation de papier** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Sensibiliser le personnel à la réduction à la source et transmettre une liste d’actions concrètes à poser |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser la récupération et le recyclage en installant les bacs nécessaires aux endroits stratégiques (dans tous les bureaux des employés, près du photocopieur, près des imprimantes) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Régler la mise en page (police de caractère, marges d’impression, format de papier et orientation portrait ou paysage), afin de diminuer le nombre de pages |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Programmer les imprimantes pour que l’option recto-verso devienne le choix « par défaut »  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Acheter et utiliser du papier recyclé post-consommation |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Réutiliser le papier utilisé d’un seul côté pour des documents brouillons ou des blocs-notes, en gardant à proximité de chaque appareil de reproduction un plateau de papier réutilisable  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Éliminer l’impression systématique des confirmations d’envoi à chaque télécopie (fax) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Faire circuler parmi les employés des documents d’information plutôt que d’en faire des copies multiples  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Introduire un message de sensibilisation dans la signature électronique des courriels invitant les destinataires à éviter ou réduire l’impression  |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Protection de l’environnement, participation et engagement, production et consommation responsables |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **PUBLICITÉ ET PROMOTION DE L’ENTREPRISE** |
|  **Pour la conception** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser la surface d’impression de façon optimale et éviter les masses d’encre, les marges perdues, les papiers colorés, les encres métalliques, les vernis et les laminages, et ce, pour faciliter le recyclage |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser autant que possible le recto et le verso de chaque feuille |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir un format de publication qui tient compte du format de la feuille de papier de façon à limiter les retailles de papier |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Apposer un symbole de produit recyclé accompagné d’un texte indiquant le pourcentage de fibres recyclées post-consommation |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Conserver une version électronique du document et le rendre disponible à la clientèle visée par voie électronique (version PDF du document en ligne) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir les outils de promotion (papier et Web) dans plus d’une langue (français, anglais, espagnol et autres) |
|  **Pour le choix du papier** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir le papier qui contient le pourcentage le plus élevé de fibres recyclées post-consommation dans le type de papier recherché |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Ne pas utiliser de papier contenant des particules métalliques |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Imprimer les couvertures sur du carton contenant le plus haut taux que possible de fibres recyclées post-consommation |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir le plus bas grammage de papier disponible (le papier le plus léger) permettant l’impression recto-verso |
|  **Pour l’impression** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir une imprimerie locale afin de réduire les GES et les coûts de transport  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Estimer adéquatement les quantités nécessaires avant l’impression |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Réduire le tirage des publications annuelles (ex. diminuer la quantité de guides touristiques, de cartes, de dépliants et de rapports annuels) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Imprimer recto-verso |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Utiliser une encre à base végétale |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Dans les cas d’impressions en quatre couleurs, choisir un imprimeur qui utilise une presse quatre couleurs |
|  **Pour l’emballage** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir les bandes de papier pour attacher les publications en paquet plutôt que des élastiques ou des emballages de pellicules de plastique |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Réduire l’emballage au minimum |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Protection de l’environnement, efficacité économique, production et consommation responsables |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **ASPECT SOCIAL DE L’ENTREPRISE** |
|  **Conditions de travail** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser la conciliation travail-famille au moyen d’une série de mesures permettant aux employés d’ajuster leur horaire de travail en fonction de leur vie familiale (horaire variable, aménagement ou réduction du temps de travail, télétravail, congé maladie pour obligation familiale, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Inclure des normes minimales d’espaces verts sur le site de l’entreprise  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter un mode d’horaire variable dans l’organisation du temps de travail  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Développer des programmes d’aide aux employés éprouvant des difficultés personnelles  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir aux employés des espaces de travail adéquats (qualité des aménagements physiques, ergonomie des postes de travail informatiques adéquat, bon éclairage, bureau assez grand, plantes, etc.)  |
|  **Développement des compétences** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Partager son domaine d’expertise à l’interne, avec les employés  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Partager son domaine d’expertise à l’externe, avec des partenaires de l’industrie touristique ou d’autres organismes |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Allouer un budget annuel à des programmes de formation des employés |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Collaborer à différentes revues spécialisées |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Travailler en concertation, établir un partenariat avec une institution d’enseignement en lien avec l’entreprise (programme en tourisme, en hôtellerie, en restauration, etc.), accueillir un stagiaire, remettre une bourse d’étude à un étudiant de niveau collégial ou universitaire, etc.  |
|  **Participation et relation de travail** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Avoir une équipe ou brigade verte responsable de la sensibilisation en DD et offrir des sessions de formation aux membres de cette équipe  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer un babillard pour y exposer des bonnes idées  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Faire connaître les rôles respectifs et partager des responsabilités entre les différentes parties prenantes (conseil d’administration, direction, cadres, employés, comités, etc.) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Rédiger des contrats de travail conformes aux normes du travail et y inclure des tâches et des fonctions clairement identifiées |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Organiser des séances de travail orientées sur les échanges et le partage des visions, d’opinions et de points de vue  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre en place un programme d’accueil des nouveaux employés (rencontre, visite guidée, remise de documentation, dont la vision de l’entreprise envers le développement durable)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Encourager les initiatives individuelles en matière de DD, reconnaître les bons coups faits par des individus au sein de l’organisation |
|  **Équité** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter un code d’éthique  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter une politique contre le harcèlement |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Intégrer l’équité, la responsabilité, la transparence et la solidarité sociale dans les énoncés de missions et de valeurs de l’organisation ainsi que dans les déclarations et engagements relatifs aux clientèles |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Appliquer la Loi sur l’équité salariale  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Établir une politique visant l’accès à l’emploi des groupes cibles  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Privilégier l’emploi des personnes originaires de la région |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Embaucher des personnes éloignées du marché du travail, comme des personnes souffrant d’un handicap, des jeunes en décrochage scolaire ou des personnes issues des minorités visibles |
|  **Santé et sécurité au travail** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Créer un comité de travail sur la santé et la sécurité au travail |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Promouvoir l’activité physique et de saines habitudes de vie auprès de son personnel. Mettre à la disposition des employés des sources d’information et de sensibilisation pour que les personnes prennent en main leur santé et puissent agir sur les facteurs de risque dans ce domaine |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre à la disposition du personnel les équipements nécessaires (vestiaires, douches, supports à vélo, etc.) pour stimuler et encourager la pratique d’activités physiques dont, notamment, les modes de déplacements actifs pour se rendre au travail |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre en œuvre un plan d’action en matière de santé et de prévention afin d’introduire une culture organisationnelle axée sur la santé (adhérer à un programme tel *Ma santé, je m’en occupe! ou* *Entreprise en santé,* une Certification du BNQ)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir un programme d’encouragement à l’activité physique et accorder une aide financière aux employés qui s’inscrivent à une activité  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Favoriser l’organisation de clubs sportifs (équipe de soccer, de hockey, club de marche, etc.) ou d’activités sportives sociales  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Organiser une journée thématique ou une activité sociale en lien avec la condition physique  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir des repas santé à la cafétéria et dans les machines distributrices. Les repas végétariens sont également à privilégier Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Avoir un plan des mesures d’urgence et offrir un service de premiers soins |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir au personnel une formation en réanimation cardiovasculaire respiratoire (RCR) reconnue |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Porter une attention particulière aux postes de travail partagés et nettoyer ces endroits fréquemment |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Informer régulièrement les employés des progrès réalisés en santé et sécurité au travail (babillard, journal interne, intranet, etc.) |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, participation et engagement, accès au savoir, subsidiarité, prévention et précaution |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **PATRIMOINE CULTUREL** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Intégrer les savoirs traditionnels ou locaux au moment de la caractérisation des sites ou des éléments patrimoniaux d’intérêt  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Faire participer les parties prenantes en adoptant une approche concertée permettant une discussion publique parmi les citoyens et la participation des groupes communautaires dans la prise de décision et la réalisation de projets de conservation et de valorisation du patrimoine culturel  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Rendre accessible, faire connaître et découvrir un bâtiment patrimonial (visites guidées, journées portes ouvertes)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre en valeur le patrimoine autochtone (sur le site, dans une publication, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Préserver, restaurer, moderniser et mettre en valeur le patrimoine architectural des bâtiments  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Installer des panneaux explicatifs sur un site ayant un aspect historique ou un bâtiment particulier, dans le but d’en faire ressortir davantage les aspects historiques ou la mémoire qui lui est associée  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Restaurer des documents anciens ou abîmés  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre en œuvre un plan d’investissement sur un nombre d’années déterminé pour préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui sont sous la responsabilité de l’entreprise, pour en assurer la pérennité, leur caractère distinctif et leur accessibilité  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Allouer une somme qui correspond à un pourcentage du budget de l’entreprise à l’acquisition de nouvelles œuvres  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Contribuer au soutien des talents en émergence dans la société et à la diffusion de leurs réalisations |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Protection du patrimoine culturel, participation et engagement et accès au savoir |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **IMPLICATION DANS LE MILIEU** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Travailler en coopération interorganismes pour maximiser les retombées socio-économiques et les performances environnementales, sociales et sociétales  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Renforcer la concertation avec les partenaires touristiques locaux, régionaux et nationaux pour une meilleure complémentarité des actions en vue d’améliorer l’offre touristique régionale |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Diffuser auprès des visiteurs les informations concernant les autres activités et services touristiques de la région (présentoir de feuillets, affiches, vente de forfaits, service de réservation, etc.) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Encourager la participation de la communauté en tenant des séances d’information et de consultation publique, un référendum, en formant un groupe de consultation (focus group), un comité-conseil et un jury citoyen  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mener des campagnes de sensibilisation et d’information sur le rôle et l’implication de l’entreprise dans son milieu: portail, publicité, dépliant, conférence et exposition  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Élaborer des mécanismes permettant d’informer la population sur les développements de l’entreprise et les nouveaux projets  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Participer à l’organisation d’une journée thématique liée à la santé, telle une collecte de sang, une clinique de vaccination contre l’influenza et la tenue de midi-conférences portant sur divers sujets liés à la santé  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre en commun les ressources humaines volontaires disponibles, lorsqu’une occasion se présente (besoin de bénévoles pour un événement régional, une activité spécifique, etc.)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Remettre un pourcentage des profits de l’entreprise à des fondations ou à des organismes communautaires ou participer à une campagne caritative visant à amasser des fonds (ex : Entraide, Leucan Têtes rasées, La Guignolée, Haïti, ou autres campagnes régionales) et se fixer un objectif (augmenter le nombre d’employés participants et les sommes amassées)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Intégrer la participation des bénévoles à l’organisation, leur offrir des formations et mettre en place des mesures à leur attention, tels des repas gratuits, une salle de repos, des tarifs préférentiels, des prix de reconnaissance afin de favoriser la qualité de vie des bénévoles et des employés |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Rendre accessibles à la population divers documents publiés (par les Bibliothèques, le site Internet de l’entreprise ou autre) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Développer un programme éducatif qui s’adresse aux élèves des écoles primaires et secondaires |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Organiser une journée porte ouverte pour la communauté de proximité |
| Autre action réalisée par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Participation et engagement, accès au savoir, équité et solidarité sociales, efficacité économique, partenariat et coopération intergouvernementale |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Déjà fait | Aimerait le faire | N/A | **AUTRES STRATÉGIES À ADOPTER** |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Adopter une politique ou un plan d’action de développement durable qui comprend les volets économique, social, environnemental ainsi que la gouvernance de l’entreprise Bleu bouton fastforward icone 48x48   |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Développer une stratégie de communication, sur un horizon de 3 ans, visant à favoriser la participation et l’engagement de la clientèle, des citoyens et des intervenants aux valeurs et aux principes du DD  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | À la fin de l’année, faire une reddition de comptes des actions réalisées en DD (ex. ajouter une section dans le rapport annuel de l’entreprise, faire connaître les actions réalisées, les gestes posés, les nouvelles pratiques, les gains générés par les nouvelles façons de faire, les gains liés à l’achat de produits locaux et régionaux, etc.) |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Dédier un siège au développement durable au sein du conseil d’administration |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Tenir des événements écoresponsables, par exemple, « Zéro déchet » ou « Carbone neutre »  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir à ses clients les services pour organiser des événements écoresponsables (accès à une personne-ressource ou à un guide pour organiser ce type d’événement) Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Choisir un établissement d’hébergement ayant adhéré à un programme ou à une certification en lien avec le DD (RéserVert, Clés vertes, LEED) Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Rendre accessible l’immeuble aux personnes à mobilité réduite Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Offrir les visites guidées dans plus d’une langue, voir même (sur réservation) en langage de signes québécois  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Afin de rendre accessible l’information aux différentes parties prenantes, ajouter une section sur le portail de l’entreprise, sur le thème du DD et rendre cette section dynamique  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Obtenir une certification, selon la catégorie de l’entreprise (ex : BOMA BESt, LEED, RéserVert, Clés Vertes, ICI ON RECYCLE!)  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Participer à des événements thématiques (ex : Jour de la Terre, Défi Climat, En ville sans ma voiture, Semaine nationale de l’environnement, Semaine québécoise de réduction des déchets, Une heure pour la Terre, Journée compte-gouttes) Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | Mettre à la disposition du personnel et des visiteurs une boîte à suggestion pour recueillir et répertorier des idées innovantes  |
| Autres actions réalisées par l’entreprise : |  |
| Les principes en lien avec ce thème sont : | Production et consommation responsables, protection de l’environnement, participation et engagement et pollueur payeur |

|  |
| --- |
| **Documents complémentaires** |
| **Actions spécifiques reliées aux secteurs de l’hébergement, de la restauration, de l’agrotourisme, du tourisme de plein air et des centres d’interprétation :** Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre Bleu bouton fastforward icone 48x48   |
| **Pour en savoir plus sur les 16 principes de développement durable :**Définitions des 16 principes de développement durable Bleu bouton fastforward icone 48x48 Guide pour la prise en compte des principes de développement durable Bleu bouton fastforward icone 48x48  |
| **Autres documents publiés par le ministère du Tourisme :**Guide pour la prise en compte des principes de développement durable, stratégie des croisières Bleu bouton fastforward icone 48x48 Guide pour la prise en compte des principes de développement durable, festivals et événements Bleu bouton fastforward icone 48x48   |

**Pour tout renseignement au sujet du présent document :**

Ministère du tourisme

Direction du partenariat et de l’intervention régionale

900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959

Sans frais : 1 800 482-2433

www.tourisme.gouv.qc.ca